

À quand l'université franco-ontarienne ?

Le 29 novembre 2013, le Conseil régional de l'ACFO des Comtés-Unis me demandait de reprendre la présidence, une quatrième fois, de cette ACFO PR dont j'avais été le premier président lors de sa fondation le 14 octobre 1973. Le lendemain matin, je participais aux « États généraux sur le postsecondaire en Ontario français » qui se tenaient à la Cité collégiale, sur le campus même qui avait d'abord connu l'érection du nouveau Petit Séminaire d'Ottawa que j'avais fréquenté à compter de la deuxième année de mon cours classique, de 1955 à 1962.

Je me suis alors souvenu que dès mon premier discours de président, lors de l'obtention officielle de l'École secondaire l'Escale chez les Rochelandais, première école française des Comtés-Unis, j'avais fortement recommandé que nos autres écoles secondaires se déclarent également françaises et, loin d'être le premier, j'avais aussi réclamé une université franco-ontarienne, suite logique à nos écoles secondaires que la loi accordait depuis 1968.

À ces États généraux de l'automne, lors desquels nous avons rappelé l'enseignement du français pour la première fois dans une école en 1786 à L'Assomption (Windsor), à Penetanguishene en 1828 et à Ottawa en 1845, en passant trois ans plus tard par le Collège de Bytown de monseigneur Guigues, les séminaires, couvents et collèges privés jusqu'à l'acquisition de nos collèges d'agriculture, d'alimentation (1981) et d'arts appliqués (1990 et 1995), nous avons clairement établi notre volonté ferme d'avoir notre université française en Ontario, nous nous sommes surtout concentrés à définir quel type d'université nous voulions.

La fondation intégrale d'une université française

J'ai eu l'occasion de rappeler le travail du Conseil des affaires franco-ontarienne que présidait Omer Deslauriers, natif de Hawkesbury, et dont j'étais membre. Nous avons obtenu par exemple l'enseignement du droit commun, de la médecine et des techniques infirmières en français à l'Université d'Ottawa. Mais à tout considérer aujourd'hui, si c'était mieux que rien, comme me faisait valoir le Père Guindon, ce n'était pas la bonne voie. L'Université d'Ottawa continuait à s'angliciser et était devenue un foyer d'assimilation, en dépit des efforts de résistance des nôtres. Aujourd'hui, malgré les bonnes apparences, l'Université, tout comme l'Archidiocèse des lieux, est présidée par un anglophone.

Bien sûr, nous avons sondé diverses opinions. L'hypothèse de partir de nos institutions existantes, telles le Collège universitaire de Hearst et la Cité collégiale, a été formulée. On s'est demandé si on pouvait détacher et s'approprier la partie française du Collège de Glendon. On a répété que le Collège Boréal serait intéressé à aller plus loin. On s'est dit que l'Université d'Ottawa qui s'est donné le titre d'Université canadienne ne sacrifierait jamais ses acquis.

J'ai développé la conviction profonde que ce qu'il nous faut en Ontario, c'est la fondation intégrale d'une université de langue française indépendante de toute autre institution, une université qui partirait en quelque sorte de zéro, qui obtiendrait une charte universitaire d'envergure internationale et qui établirait un système de campus un peu à l'image de l'Université du Québec (Hull-Gatineau, Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Québec, Rimouski). L'Université de l'Ontario doit à la fois se distinguer par son originalité et sa compétence mis au service de la communauté.

Info : saintdenis@sympatico.ca